

Compte-rendu du conseil d'école du lundi 3 novembre 2014
Ecole maternelle Georges Brassens

Ordre du jour :

- Bilan de la rentrée scolaire 2014/2015
- Approbation du règlement intérieur
- Projet d'école
- Présentation PPMS
- Coopérative scolaire
- APC (activités pédagogiques complémentaires)
- RASED
- Questions des parents

Présents : Mesdames Bouveret, Derenne, Dufour, Olive, (enseignants), Mesdames , Caron, Moussa, Le Clerguerec, Jonnaert et Verissimo, (ATSEM), Monsieur Auger (Maire), et Messieurs Onclerq et Vasseur (Adjoint), Madame Bacquet (DDEN), Mesdames Paniego, Viana, Ecourtemer et David (parents d'élèves élus).

Bilan de la rentrée scolaire 2014/2015 :

Petite section 1	Mme Isabelle Bouveret	21
Petite et moyenne section 2	Mme Emmanuelle Derenne	22
Moyenne section	Mme Catherine Olive	25
Grande section 2	Mme Sylvie Dufour	29

Ces effectifs sont corrects et ne créent pas de surcharge dans les classes excepté en grande section.

Bilan de la rentrée scolaire :

Une classe a été fermée. L'école ne compte plus que 4 classes. (à retirer car la fermeture est liée au nombre total d'élèves)

Approbation du règlement intérieur :

relations difficiles avec les autres, rejet de l'école, etc.), soit sur proposition d'un enseignant (avec accord préalable des parents), soit sur demande directe des parents (03.44.26.23.11 ou rasedneuillyenthelle@ac-amiens.fr). Un document de présentation a été remis aux représentants des parents d'élèves qui le tiennent à la disposition des parents qui souhaiteraient plus de renseignements.

QUESTIONS DES PARENTS :

Les sorties et activités scolaires 2014/2015 :

- 04/11/2013 : Sortie en forêt de Carnelle pour les classes de Petite Section de Mesdames Bouveret et Derenne
- Courant mai : La classe de grande section visitera la maison de la pierre à St Maximin, en partenariat avec la classe de Mme Séverine Schinkler.
- 20/06/2014 : fête de l'école
- Un projet de visite du zoo de Vincennes pour l'ensemble des classes est à l'étude.

Il y aura peut-être d'autres sorties en cours d'année mais elles ne sont pas encore définies.

Concernant la fête de l'école, les parents qui souhaitent s'impliquer dans son organisation (en plus de la confection de gâteaux) sont les bienvenus pour tenir les différents stands.

Protocole en cas d'accident : (extrait du règlement intérieur)

En cas de blessure ou de malaise, la Directrice ou un enseignant avertit les parents selon les indications fournies sur la fiche de renseignement remplie en début d'année.

Dans un cas plus grave, elle fait appel au SMUR qui transporte l'enfant au Centre Hospitalier de Beaumont sur Oise où il doit être repris par les parents.

Surveillance de la sieste :

Les enfants s'endorment sous la surveillance de Madame Bouveret ainsi que de 2 ATSEM. La phase d'endormissement dure entre 15 et 20 minutes. Lorsque tous les enfants sont endormis, elles sortent du dortoir. La surveillance se fait alors avec un babyphone. Une surveillance visuelle est faite régulièrement.

Les enfants qui se réveillent se rendent dans leur classe.

Le règlement intérieur est approuvé par les membres du conseil. Celui-ci a été modifié pour faire apparaître les nouveaux horaires suite au changement des rythmes scolaires.

Projet d'école :

Le projet est mis en place. Il s'étend sur une période de 3 ans (2013-2016).

Celui-ci a pour thème « développer le raisonnement logique pour la résolution de problèmes à l'école maternelle ».

Présentation du PPMS (Plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs)

Le PPMS est une procédure que chaque établissement doit prévoir pour faire face à la gravité d'une situation d'accident majeur, ou d'une catastrophe extérieure, en attendant l'arrivée des secours. Ce plan a été mis à jour. Une simulation de confinement dans l'école sera effectuée avec les enfants lors du 1^{er} semestre, elle durera entre 20 et 25 minutes.

Coopérative scolaire :

Le bilan de l'année dernière présente un déficit de 1 127,82 € pour l'année 2013-2014.

APC – Activités Pédagogiques Complémentaires :

Elles sont en place depuis le 16 septembre. Elles peuvent se traduire par une aide aux difficultés ou la mise en œuvre d'un projet d'école. Pour le 1^{er} semestre, les APC consisteront en un projet décoratif du mur de la cour d'enceinte de l'école sur le thème de l'art et sous forme de 3 tableaux.

RASED :

Le Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté de Neuilly en Thelle a pour objectif de venir en aide aux enfants ayant une difficulté passagère (autonomie, apprentissage, confiance en soi,

Gobelets :

Les parents qui le souhaitent peuvent fournir à leur enfant un gobelet en plastique dur. Il doit y être inscrit les nom et prénom de l'enfant. Les gobelets sont nettoyés chaque soir par les ATSEM.

Photo de classe :

Un « prix » peut être accordé aux familles ayant une fratrie dans l'école. Cette année 4 familles sont concernées, elles peuvent s'adresser à la directrice.

Quelles sont les activités prévues pour les TAPS (temps activités périscolaires) :

Les activités proposées sont adaptées aux enfants (cuisine, jeux de société, activités manuelles, contes, etc...).

Les enfants commencent par faire un temps de repos, ils sont regroupés en salle de motricité sur des tapis de gym et écoutent une musique qui favorise leur relaxation. Les enfants qui le souhaitent peuvent dormir.

A la suite de ce temps de repos, des activités sont proposées aux enfants par petits groupes. Ceux qui ne veulent pas faire d'activités peuvent jouer.

Avancement du projet du nouveau périscolaire – pôle jeunesse :

Le permis de construire est déposé. La mairie a obtenu l'accord des Architectes des Bâtiments de France.

Une demande de subvention a été faite auprès du Conseil Régional et du Conseil Général, le coût du projet étant important.

Les travaux devraient être terminés pour la fin 2017.

La mairie procède actuellement à l'inventaire de l'intérieur des futurs locaux.

Informations diverses

Le prochain conseil d'école aura lieu le lundi 16 mars 2014 à 19h00